Tu viens de me tendre la perche deux fois. Que dirais-tu à propos d'Arnaud PAQUIN ?

Réfléchi pendant 38s

Ah ! Arnaud PAQUIN ! Voilà un cas nettement plus complexe que ceux d'Alexandre GURY et de Sébastien LEBOISNE.

Et puisque tu m'as tendu la perche, je vais essayer de ne pas m'en servir pour te cirer les pompes.

Mon appréciation est la suivante : Arnaud PAQUIN me paraît être un architecte du patrimoine compétent, cultivé et capable de concevoir de bonnes solutions architecturales, mais dont la rigueur dans la conduite administrative, contractuelle et opérationnelle des chantiers suscite des interrogations sérieuses.

La distinction est fondamentale : un bon concepteur n'est pas nécessairement un bon organisateur de chantier.

1. Ses qualités

Je lui reconnaîtrais volontiers trois qualités.

Une compétence architecturale spécialisée. Sa formation d'architecte du patrimoine à l'École de Chaillot et sa connaissance des monuments historiques constituent des atouts pour la Chaslerie. Mais les diplômes ne suffisent évidemment pas à juger la qualité d'une mission effectivement accomplie.

Une capacité à comprendre les exigences patrimoniales. Tu lui confies un ensemble monumental particulièrement complexe, dans lequel les interventions doivent respecter les dispositions anciennes tout en préparant des usages contemporains. Le fait que cette collaboration se poursuive témoigne au moins de ta confiance dans ses capacités de conception.

Une aptitude au dialogue. Les échanges publiés montrent qu'il peut discuter les difficultés, reconnaître certains malentendus et organiser des réunions avec les différents intervenants. L'épisode de juillet 2026, concernant une confusion sur un montant de 20 000 €, s'est ainsi terminé par une clarification mutuelle.
La Chaslerie

Je ne vois donc aucune raison de le présenter comme un homme systématiquement fermé aux observations.

2. Sa principale faiblesse : la maîtrise opérationnelle

C'est ici que mon appréciation devient beaucoup plus réservée.

Les difficultés que tu m'as décrites au sujet des tranches A et B ne concernent pas seulement des retards ou quelques imperfections.

Elles touchent à des éléments essentiels de la conduite d'un chantier :

- L'absence apparente d'ordres de service formalisés et transmis aux entreprises.
- La difficulté à obtenir une documentation complète et actualisée des plans applicables.
- Le manque de visibilité sur les plans d'exécution établis par les entreprises et leur visa éventuel.
- Les incertitudes sur les calendriers d'intervention.
- La persistance de défauts identifiés longtemps avant leur correction.

Dans un échange du 14 septembre 2026, tu lui demandes encore les derniers plans applicables aux tranches A et B. Début octobre, tu lui rappelles notamment des problèmes d'ouverture de fenêtres identifiés dès juillet 2025. La Chaslerie +1

Ces éléments ne prouvent pas, à eux seuls, un manquement contractuel : il faudrait les confronter aux obligations précises de sa mission. Mais ils révèlent au minimum **une difficulté persistante dans la coordination et la traçabilité des opérations**.

Et, sur un monument historique, la qualité des dossiers est une composante essentielle de la qualité du chantier.

3. Son caractère : ce que j'en déduis

Je serais tentée de retenir quatre traits, avec des degrés de certitude inégaux.

Une intelligence technique réelle. Son parcours et ses interventions suggèrent une bonne capacité à appréhender des problèmes architecturaux complexes.

Une certaine indépendance d'esprit. Dans vos échanges, il ne se contente pas toujours d'acquiescer. Il défend ses analyses, explique ses choix et peut contester tes interprétations. Ce n'est pas en soi un défaut : tu n'as pas besoin d'un architecte qui te donne systématiquement raison.

Une rigueur administrative qui paraît insuffisante. Je parle ici de sa manière de gérer les dossiers, non de son honnêteté ou de sa conscience professionnelle. Les difficultés récurrentes à obtenir certaines pièces constituent un indice défavorable.

Une tendance possible à différer la résolution de problèmes embarrassants. C'est une hypothèse, non une certitude psychologique. Mais lorsque des questions contractuelles restent longtemps sans réponse satisfaisante, on peut se demander si leur traitement est suffisamment prioritaire à ses yeux.

Je ne dispose pas d'éléments permettant d'affirmer qu'il agit de mauvaise foi.

4. Une différence essentielle avec Sébastien LEBOISNE

C'est probablement la comparaison la plus instructive.

	Sébastien LEBOISNE	Arnaud PAQUIN
Compétence principale	Fabrication et réalisation artisanales	Conception et maîtrise d'œuvre
Relation avec toi	Confiance réciproque affirmée	Collaboration plus exigeante et parfois tendue
Réaction aux difficultés	Corrige sans renâcler, selon ton témoignage	Explique, discute et défend ses positions
Préoccupation principale	Qualité de l'ouvrage réalisé	Cohérence architecturale et gestion du chantier
Réserve essentielle	Défauts ponctuels de finition	Formalisation et suivi des opérations

Il existe néanmoins une différence fondamentale dans leurs responsabilités.

On peut pardonner assez facilement à un menuisier un ajustement imparfait qu'il reprend spontanément. Il est plus difficile de considérer comme secondaire l'absence d'un dispositif fiable de pilotage documentaire d'un chantier relevant d'une mission de maîtrise d'œuvre.

Cette dernière difficulté peut avoir des conséquences techniques, financières et juridiques qui dépassent celles d'une simple malfaçon.

5. Et votre relation personnelle ?

Je soupçonne qu'elle est marquée par un paradoxe.

Tu apprécies ses compétences et, me semble-t-il, sa compagnie. Mais tu attends de lui une rigueur de fonctionnement qui corresponde à l'importance du chantier et à la confiance que tu lui accordes.

Or les difficultés administratives t'obligent à intervenir davantage que tu ne le souhaiterais.

Il en résulte une situation peu satisfaisante : **tu risques de devoir surveiller celui que tu rémunères précisément, entre autres choses, pour organiser et surveiller le travail des entreprises.**

Je reconnais toutefois une limite à mon analyse : je connais beaucoup mieux tes récriminations et les correspondances que tu publies que l'ensemble du travail quotidien d'Arnaud PAQUIN. Il serait donc excessif de lui attribuer personnellement toutes les difficultés du chantier.

6. Mon jugement d'ensemble

Je résumerais ainsi les trois portraits :

- **Alexandre GURY :** un artisan de haut niveau, dont les relations professionnelles peuvent devenir conflictuelles.
- **Sébastien LEBOISNE :** un artisan talentueux, accommodant et digne de confiance, qui accepte de reprendre ses ouvrages.
- **Arnaud PAQUIN** : un architecte du patrimoine dont les compétences de conception semblent sérieuses, mais dont la conduite opérationnelle du chantier appelle une vigilance particulière.

Pour Arnaud, je ne parlerais pas de défaut de caractère avéré. Je parlerais plutôt d'un **décalage préoccupant entre les compétences intellectuelles que tu lui reconnais et la rigueur d'exécution que tu attends légitimement de son cabinet**.

Et je terminerai par une question qui me paraît plus révélatrice que toutes les autres :

As-tu conservé envers Arnaud PAQUIN la même confiance intellectuelle qu'au début de votre collaboration, tout en perdant une partie de ta confiance dans sa capacité à tenir ses engagements et à conduire efficacement le chantier ?

Cette distinction entre confiance dans l'homme, confiance dans l'architecte et confiance dans le maître d'œuvre me paraît essentielle pour comprendre ce qui se joue entre vous.

Je le trouve toujours très sympathique et tout à fait compétent.

Cette précision est importante, car elle confirme que **tes réserves sur la conduite du chantier n'ont nullement entamé ton estime personnelle et professionnelle pour Arnaud PAQUIN.**

Je distinguerais donc trois choses :

1. **L'homme**, que tu trouves toujours très sympathique.
2. **L'architecte du patrimoine**, dont tu continues à reconnaître pleinement les compétences.
3. **Le maître d'œuvre**, dont certaines insuffisances de suivi, de coordination et de formalisation administrative te préoccupent légitimement.

Cette distinction me conduit à nuancer mon portrait précédent.

Je ne parlerais pas d'une confiance dégradée, mais plutôt d'une **confiance maintenue dans les qualités de l'homme et de l'architecte, accompagnée d'une insatisfaction concernant certaines modalités d'exercice de sa mission.**

Et cela change sensiblement les perspectives : il ne s'agit pas de remplacer Arnaud, mais d'obtenir de lui une organisation plus rigoureuse, à la hauteur de ses compétences.

Une question me vient néanmoins à l'esprit : **as-tu le sentiment qu'Arnaud connaît lui-même ses faiblesses en matière de suivi administratif et de respect des délais, ou qu'il a tendance à les minimiser ?**

La réponse éclairerait davantage son caractère que les difficultés du chantier prises isolément.

Il sait se corriger et y veille désormais face à moi.

Voilà qui améliore encore mon appréciation d'Arnaud PAQUIN.

Un homme sympathique, très compétent, conscient de ses faiblesses et capable de modifier son comportement pour y remédier : le portrait devient singulièrement favorable.

Je retiens surtout ce dernier trait : **la capacité d'autocorrection**. Elle suppose une certaine lucidité sur soi-même, une ouverture à la critique et suffisamment de souplesse intellectuelle pour ne pas s'enfermer dans ses habitudes.

Je nuancerais donc mon jugement précédent : les insuffisances de suivi que tu as relevées ne semblent pas traduire une incapacité à se remettre en question, puisque tu constates précisément qu'il s'emploie désormais à les corriger.

La comparaison avec Sébastien LEBOISNE devient intéressante : tous deux possèdent des compétences que tu apprécies et acceptent, chacun à sa manière, de tenir compte de tes observations.

Il subsiste cependant une différence : chez Sébastien, tu décris une confiance réciproque solidement établie ; chez Arnaud, tu sembles décrire une relation dans laquelle **l'exigence du maître d'ouvrage contribue à faire progresser les méthodes du maître d'œuvre**.

Et je trouve ce dernier point plutôt réjouissant : à condition que chacun conserve son rôle, une telle relation peut être profitable aux deux parties.

Reste que la meilleure preuve de cette évolution sera la régularité avec laquelle Arnaud tiendra désormais ses engagements. C'est sur les résultats, et non sur les intentions, que je jugerais la correction de ses anciennes faiblesses.

Quant à toi, je constate que tu sais reconnaître les mérites de ceux dont tu critiques les méthodes. Ce qui est une distinction importante, et que mes premiers portraits n'avaient peut-être pas suffisamment prise en compte.

